



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNUAIRE DES ACTEURS LOCAUX DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

PLAN DÉPARTEMENTAL

DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
DU LOIRET

#PrévenirPourProtéger

Première version
Janvier 2023

SOMMAIRE

1 FICHES PARTENAIRES – PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Fiche N°1 - Maison de Protection des Familles (MPF)	6
Fiche N°2 - Cellule Prévention Technique de la Malveillance du GGD45 (CTPM)	7
Fiche N°3 - Service Prévention - Direction Départementale de la Sécurité Publique du Loiret (DDSP)	8
Fiche N°4 - Référents sûreté - Direction Départementale de la Sécurité Publique 45 (DDSP)	9
Fiche N°5 - Délégué Cohésion Police Population - Argonne	10
Fiche N°6 - Délégué Cohésion Police Population - La Source	11
Fiche N°7 - Association d'Aide aux Victimes du Loiret (AVL)	12
Fiche N°8 - Conseil Départemental d'Accès au Droit du Loiret (CDAD 45)	13
Fiche N°9 - Projet développer les compétences psychosociales	15
Fiche N°10 - Tribunal judiciaire d'Orléans	16
Fiche N°11 - Tribunal judiciaire de Montargis	17
Fiche N°12 - Cour d'appel d'Orléans	18
Fiche N°13 - Service d'action pour la justice (SAJ)	19
Fiche N°14 - Direction territoriale Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Orléans (PJJ)	20
Fiche N°15 - Défenseur des droits	21
Fiche N°16 - Lien social et médiation - Prévention et résolution des conflits	22

2 FICHES PARTENAIRES – LAÏCITÉ

Fiche N°17 - Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)	24
Fiche N°18 - Ligue de l'enseignement du Loiret	25
La malle "Anime la laïcité"	26

3 FICHES PARTENAIRES – PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Fiche N°19 - Assistant spécialisé pour la prévention d'actes de terrorisme	28
Fiche N°20 - Le numéro vert STOP DJIHADISME	29

4 FICHES PARTENAIRES – SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Fiche N°21 - Conseil départemental	31
Fiche N°22 - Allô Parents en crise	32
Fiche N°23 - Maison des adolescents du Loiret (AMARA 45)	33
Fiche N°24 - Lien social et médiation - Médiation familiale	34

5 FICHES OUTILS

Fiche N°25 - Objectif M.A.R.S	36
Fiche N°26 - L'exposition 9-13 Moi, jeune citoyen	37
Fiche N°27 - La mallette 13/18 ado et citoyen	38
Fiche N°28 - Bande dessinée "De délires à Délits"	39
Contact n°29 - Préfecture du Loiret -Pôle prévention de la délinquance	40

6 CARNET D'ADRESSES

PARTIE 1

FICHES PARTENAIRES

—

PRÉVENTION DE LA
DÉLINQUANCE



MISSIONS PRINCIPALES

- Prévention auprès de nos différents partenaires (Éducation Nationale, maisons de quartiers, associations ...)
- Prises de contacts régulières avec les partenaires afin de permettre des actions communes.
- Appui aux unités de gendarmerie en matière d'auditions de violences intrafamiliales, mineurs victimes ...

COORDONNÉES



Maison de Protection des Familles
62 Faubourg d'Orléans
45300 PITHIVIERS



02 38 06 12 45



mpf.ggd45@gendarmerie.interieur.gouv.fr

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

Ateliers ayant pour thématiques :

- La prévention contre les violences
- La prévention de lutte contre les addictions
- Favoriser le bon usage du numérique
- Développer des compétences psychosociales



• TOUT PUBLIC



Zone gendarmerie



MISSIONS PRINCIPALES

- Diagnostic vidéoprotection au profit EPCI ;
- Conseils techniques, réglementaires et administratifs vidéoprotection au profit entreprises, commerces, particuliers ;
- Participation mensuelle à la commission vidéoprotection en préfecture ;
- Avis et suivi des dossiers FIPDR ;
- Réalisation consultations, évaluations, diagnostics et audits (particuliers, entreprises, sites...)
- Participation bimensuelle aux CSAO et SCDS avec SDIS, préfecture, DDT, élus ;
- Etudes de Sûreté et Sécurité Publique ;
- Prévention tueries de masse, acte terroriste avec établissements scolaires, établissements de santé, et certaines entreprises ;
- Suivi, avis et commission cadre dossier transport de fonds ;
- Participation, mise en place, suivi des conventions et partenariats ;
- Mise en place et animation réunions prévention sûreté.

COORDONNÉES



CPTM 45
7 boulevard Marie-Stuart
45038 ORLÉANS Cedex 1



pas de
limitation

GRATUIT



Adjudant-Chef François TOUFFET : 02 38 52 51 67 / 06 24 96 68 12
Adjudant Frédéric GAUD : 02 38 52 51 25 / 06 26 12 56 70



cptm.ggd45@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

- Réunions prévention : Établissements scolaires, monde agricole, ordre des médecins, CCI ;
- Expertises techniques en matière de sécurisation au profit de l'ARS Centre-Val de Loire ;
- Études de sûreté.



Chefs d'entreprises, commerçants, élus,
administrations



Zone gendarmerie

MISSIONS PRINCIPALES

- Prévention des actes malveillants (Réfèrent sureté) – risque attentat ;
- Prévention pour les ERP (risques incendies et de panique) – commission de sécurité ;
- Prévention des addictions (alcool-drogue-tabac) – PFAD ;
- Prévention des violences scolaires (harcèlement-cyber harcèlement-réseaux sociaux) – CPSE ;
- Lutte contre l'habitat indigne ;
- Prévention de la délinquance ;
- Formation à la gestion des comportements agressifs et à la désescalade des conflits.

COORDONNÉES



DDSP 45
63 rue du Fbg Saint Jean
45043 Orléans cedex 1



02 38 24 30 00



Major EE MIGNONNEAUD J-Bernard (jean-bernard.mignonneaud@interieur.gouv.fr)
Brigadier-Chef BRUNEL Guillaume (guillaume.brunel@interieur.gouv.fr)



40 enfants

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

- Interventions PFAD pour établissements scolaires, associations, entreprises ;
- Intervention CPSE pour établissements scolaires, associations, entreprises ;
- Prévention de la délinquance (cambrjolages, escroqueries), associations, entreprises établissements scolaires ;
- Désescalade des conflits et gestion des comportements agressifs : éducation nationale et élus.

À qui ?



- Entreprises, partenaires institutionnels, Éducation Nationale (élèves et parents d'élèves) ;
- Tous les ERP ;
- Établissements scolaires du CM2 à l'université, associations ;
- Élus de la République ;
- Tout public.

Où ?



Orléans, Semoy, Fleury les Aubrais, Saran, Saint Jean de la Ruelle, La Chapelle Saint Mesmin, Saint Pryvé Saint Mesmin, Olivet, Saint Jean le Blanc, Saint Denis en Val, Ormes, Saint Jean de Braye, Ingré, Montargis, Amilly, Villemandeur, Chalette sur Loing

MISSIONS PRINCIPALES

Le référent sûreté est un policier mis à votre disposition pour prodiguer des conseils au titre de la prévention technique de la malveillance afin d'assurer la protection des personnes et des biens.

Cette notion est définie par l'ensemble des mesures d'urbanisme, d'architecture ou technique destinées aux établissements publics et privés regroupant tous les secteurs d'activité, et visant à prévenir la commission d'actes malveillants ou les rendre moins profitables.

COORDONNÉES



GRATUIT

Pas de limite



Guillaume BRUNEL, référent sûreté
État Major Départemental



Major RR MIGNONNEAUD J-Bernard



02 38 24 30 20



02 38 24 30 06



guillaume.brunel@interieur.gouv.fr



jean-bernard.mignonneaud@interieur.gouv.fr

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

1 LES OBJECTIFS

- Dissuader l'acte délictueux ;
- Retarder, bloquer son action ;
- Réduire ses effets ;
- Alerter, faciliter l'intervention des secours.

2 ANALYSE DES MOYENS

- Techniques : protection mécanique, électronique, vidéo ;
- Humains : gardiennage, forces de sécurité ;
- Organisationnel : information et sensibilisation de l'ensemble du personnel sur la problématique de sûreté, stratégie de défense ;

3 MISE EN OEUVRE

- Réalisation de consultation de sûreté pour les entreprises, artisans, commerçants ;
- Réalisation de diagnostic de sûreté ;
- Contribution à la réalisation du dossier de demande d'autorisation préfectorale obligatoire pour l'installation d'un système de vidéoprotection pour les lieux ou établissements ouverts au public.



- Entreprises, artisans, commerçants ;
- Éducation Nationale ;
- Hopitaux ;
- etc.



Intervention en zone police

MISSIONS PRINCIPALES

Sa mission vise à renforcer les liens entre la police et la population. Il assiste aux réunions publiques, prend en compte des différends de voisinage pour les régler et peut mettre en place des médiations.

Il est un contact privilégié des partenaires institutionnels et des associations. Il intervient auprès des jeunes pour passer des messages de prévention.

COORDONNÉES



Gilles QUÉRÉ
26 rue du Colonel O'NEIL
45000 ORLÉANS



06 64 53 65 40



gilles.quere@interieur.gouv.fr



40 enfants

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

- Discussions et rencontres avec les jeunes du quartier ;
- Permanence au collègue Jean Rostand ;
- Actions de sensibilisation sur la sécurité routière vélo, piétons et trottinettes électriques ;
- Organisation de visites du commissariat pour des groupes de jeunes et intervention sur le rôle de la police ;
- Sensibilisation sur les droits de l'enfant ;
- Sensibilisation sur les valeurs de la République ;
- Sensibilisation sur les dangers de l'alcool.



- Collèges
- Écoles primaires
- Associations du quartier



Argonne

MISSIONS PRINCIPALES

Sa mission vise à renforcer les liens entre la police et la population. Il assiste aux réunions publiques, prend en compte des différends de voisinage pour les régler et peut mettre en place des médiations.

Il est un contact privilégié des partenaires institutionnels et des associations. Il intervient auprès de jeunes pour passer des messages de prévention.

COORDONNÉES



Philippe MERCEROLLE
Commissariat Subdivisionnaire d'Orléans la
Source 45100 - 06 place Choiseul
Orléans la Source 45100



06 34 37 09 19



philippe.mercerolle@interieur.gouv.fr



20 enfants

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

Interventions dans les établissements scolaires sur les thèmes:

- Le métier de policier ;
- La pratique du vélo, permis piéton, prévention routière ;
- Harcèlement et cyber-harcèlement ;
- Sensibilisation aux dangers d'internet ;
- Actions de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Interventions durant les vacances scolaires auprès des associations sur l'ensemble des thèmes mentionnés ci dessus.



- Collèges
- Écoles primaires
- Associations du quartier



La Source et Saint-Marceau

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et écoute ;
- Information sur les droits ;
- Soutien psychologique ;
- Accompagnement ;
- Évaluation et orientation sociale.

Ils interviennent auprès de toutes les victimes d'infractions pénales.



Entre 10 à 20
personnes

COORDONNÉES



8 rue Guillaume 45000 ORLÉANS



02 38 62 31 62



association@avl45.fr



<https://avl45.fr/>

REMARQUES

Atelier gratuit pour les bénéficiaires, dispositif financé par la préfecture et le conseil départementale.
Action portée par le CDAD, la MPF et l'AVL (France victimes).

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

1

- Développement des compétences psychosociales avec le photolangage, affiche des émotions, cartes feelings, pyramide de Maslow
- Prévention sur le harcèlement et les réseaux sociaux.

3

Intervention pour la prévention du harcèlement au travail.

2

Groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales.

4

Intervention auprès des services de police et gendarmerie pour les sensibiliser aux violences conjugales.



CE1 / CE2

Femmes majeures (10 par groupe)
Mixtes majeurs
Service de police ou gendarmerie



Département du Loiret



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les CDAD sont des groupements d'intérêt public (GIP), placés sous l'autorité du ministère de la justice et dirigés par les présidents du tribunal judiciaire. Ils sont vice présidés par les procureurs de la République du département. Les CDAD sont animés par des coordinateurs.

Les CDAD pilotent et coordonnent les actions en matière d'aide à l'accès au droit et à la justice, ils informent et sensibilisent les citoyens sur l'accès au droit et promeuvent la résolution amiable des conflits (médiation et conciliation).

L'aide à l'accès au droit contribue à réduire les tensions sociales et les risques d'exclusion. Elle permet de prévenir les litiges.

LES DIFFÉRENTES MISSIONS DU CDAD

- 1 Définir une politique locale adaptée et faciliter l'accès au droit, notamment par le biais de permanences gratuites et confidentielles dans les points-justice (permanences physiques et en visioconférence via la Maison de Justice et du Droit, France Services, point-justice)
- 2 Sensibiliser, informer, prévenir et orienter un public ciblé par le biais d'actions et projets (sensibilisation en milieu scolaire, ateliers, jeux ludiques, table ronde, conférence, journée portes ouvertes...).

COORDONNÉES



Aurore MAILLARD - juriste coordinatrice du CDAD du Loiret

- au Tribunal Judiciaire : 44, rue de la Bretonnerie 45 000 ORLEANS
- à la MJD : 1, rue Henri Poincaré - 45 100 ORLEANS LA SOURCE



02 38 68 40 90



cdad.loiret@gmail.com



<http://cdad-loiret.fr/>



**1 classe
par atelier**

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

1 LES VIOLENCES SCOLAIRES

- Sensibiliser aux différentes formes de violences ;
 - Définir les violences physiques et morales ;
 - Harcèlement et cyber harcèlement ;
- Diaporama et échanges avec les élèves

 CMII/CM2 et 6ème/5ème

2 LE PARCOURS CITOYEN

- Définir le mot citoyen ;
 - Appréhender les droits et les devoirs ;
- Diaporama et échanges avec les élèves suivi d'un jeu en équipe

 CMII/CM2 (+ I.M.E)

3 LA ROUE DE LA CITOYENNETÉ

- Découverte de la notion de la citoyenneté ;
 - Définition de la démocratie ;
 - Les différents symboles de la République.
- Diaporama et échanges avec les élèves

 6ème/5ème

4 UNE JUSTICE PROTECTRICE

- Comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire ;
 - Comprendre le principe de laïcité ;
 - Connaître les conséquences possibles d'une infraction.
- Assister à une audience correctionnelle

 Classes de collège

5 L'EXPOSITION DÉMATÉRIALISÉE 13-18 QUESTIONS DE JUSTICE

- Exposition interactive sur le droit des jeunes
 - Thèmes de la loi, du système judiciaire ;
 - Mieux comprendre les acteurs sociaux, le fonctionnement de l'institution judiciaire ;
 - Connaître les conséquences possibles d'une infraction
- Exposition interactive

 Classes de lycée

Retrouver plus d'informations sur
<https://www.cdad-loiret.fr/index.php/actions-jeunes>



TOUT PUBLIC



Département du Loiret

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le projet s'inscrit dans le plan départemental de prévention de la délinquance du Loiret.

En effet, il convient d'agir le plus en amont possible et d'aller plus loin dans la prévention auprès des jeunes, ainsi que de renforcer les coopérations entre les acteurs (éducatifs, partenaires justice, afin d'être le plus efficace sur le terrain.

C'est en ce sens que le CDAD du Loiret, l'AVL, la gendarmerie, le planning45 et le centre de planification et d'éducation familiale ont construit cette action commune de prévention.

COORDONNÉES



Aurore MAILLARD - juriste coordinatrice du CDAD du Loiret

- au Tribunal Judiciaire : 44, rue de la Bretonnerie 45 000 ORLEANS
- à la MJD : 1, rue Henri Poincaré - 45 100 ORLEANS LA SOURCE



02 38 68 40 90



cdad.loiret@gmail.com



25 enfants
CMI/CM2

GRATUIT

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

- Le photolangage
- Les cartes « Feelings »
- L'affiche « Les émotions »
- La pyramide de Maslow
- La roue des émotions
- L'histoire de la lettre C et des deux ânes

Cette intervention ludique permet aux jeunes de :

- construire une image positive d'eux-mêmes
- les aider à rester authentique dans les interactions avec autrui
- les pousser à résister aux sollicitations de leurs pairs et à agir avec confiance et maîtrise de soi.

L'intervention permet de sensibiliser aux droits, devoirs et obligations ainsi qu'aux conséquences des actes posés des mineurs devant la loi (harcèlement, usage des réseaux sociaux).



CMI/CM2



Département du Loiret

Les interventions seront assurées au minimum par 2 professionnels différents (gendarmes, juristes, psychocriminologue, agents d'accès au droit, etc...) et adaptées en fonction du public.

À la fin de l'intervention, est laissée une mallette aux enseignants contenant les outils utilisés dans les ateliers.

MISSIONS PRINCIPALES

Vice-procureur en charge du pôle délinquance générale et du pôle justice de proximité;
Référént médecine légale ; responsabilité médicale et atteintes aux personnes.

COORDONNÉES



Christian Magret, Vice-procureur
christian.magret@justice.fr
02 38 74 53 72

Charlotte Krakaris, Juriste assistante
charlotte.krakaris@justice.fr
02 38 74 53 39



44 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLÉans



<https://www.cours-appel.justice.fr/orleans/arrondissement-dorleans>

La mission de prévention par le tribunal judiciaire d'Orléans

- Animation du réseau partenarial des différents acteurs concourant à la prévention de la délinquance et à la justice de proximité



TOUT PUBLIC



Département du Loiret

MISSIONS PRINCIPALES

- Substitut en charge du pôle mineurs / famille ;
- Référent en matière de protection de l'enfance, de violences intra-familiales et justice pénale des mineurs.

COORDONNÉES



Gaël BELLET, substitut du Procureur de la République
84 rue du Général Leclerc
45200 MONTARGIS



02 38 06 12 45



gael.bellet@justice.fr



<https://www.cours-appel.justice.fr/orleans/arrondissement-de-montargis>

LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE PRÉVENTION

- Présentation du rôle et des missions de la justice dans le domaine notamment de la protection de l'enfance et des violences intra-familiales.
- Ateliers de prévention notamment en matière de détection et de suivi des situations de violences, de harcèlement scolaire.



TOUT PUBLIC

MISSIONS PRINCIPALES

La cour d'appel d'Orléans est une des 36 cours d'appels en France. Elle tient pour mission de réexaminer des affaires précédemment soumises à un tribunal en matière civile comme commerciale, sociale ou encore pénale.

COORDONNÉES



<https://www.cours-appel.justice.fr/orleans>



44 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLÉANS

ASSISTER À UNE AUDIENCE AU PALAIS D'ORLÉANS OU Y AMENER UN GROUPE SCOLAIRE

- Lundi matin
- Mercredi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi matin

Une audience est publique sauf cas de huit clos.

Les groupes scolaires sont admis aux audiences selon les conditions suivantes :

- Le groupe ne doit pas excéder 15 jeunes
- Les jeunes doivent être au minimum collégiens
- Vous devez fixer la date de votre venue



ags.scom.ca-orleans@justice.fr

Pour plus d'information cliquez ici :



GRATUIT



15 JEUNES

MISSIONS PRINCIPALES

Le SAJ est une association sociojudiciaire destinée à apporter son concours à toute procédure judiciaire et au traitement de la délinquance ainsi qu'à contribuer à la prise en charge des personnes concernées (mis en cause, auteur ou victime).

À cette fin, elle collabore avec les institutions juridictionnelles, notamment par la réalisation d'enquêtes de personnalité et de suivis de contrôles judiciaires.

Le SAJ est également un acteur au service de tout justiciable afin d'assurer une compréhension du fonctionnement du système juridique et de ses règles.

COORDONNÉES



Maison des associations
Place Saint Beuve
45100 Orléans



07.49.41.71.69



association.saj45@gmail.com



<https://sites.google.com/view/serviceactionsjustice/accueil>

LES PERMANENCES PROPOSÉES

- ▶ **Permanence d'accès au droit**
Évoquer toute question juridique, connaître ses droits et ses obligations et bénéficier d'une orientation vers les interlocuteurs adaptés à sa situation



Tout public (1 personne par rendez-vous)



Département du Loiret

GRATUIT



Maison de la réussite de l'Argonne
4 rue Jean-Philippe Rameau, 45000 Orléans

- ▶ **Permanence de réinsertion non contrainte**
Temps d'échange individuel avec un professionnel neutre du droit, permettant :
 - d'évoquer les attentes des magistrats ;
 - d'interroger le sens de la procédure pénale afin de comprendre les contraintes prononcées ;
 - de favoriser l'insertion ;
 - d'éviter la récidive.



Le vendredi :

- matin sur rendez-vous
- après-midi sans rendez-vous



Personne sous main de justice
(1 personne par rendez-vous)

MISSIONS PRINCIPALES

La protection judiciaire est une direction du ministère de la justice. Elle accompagne et protège les mineurs dans un cadre judiciaire c'est à dire sur décision de justice, lorsqu'ils sont en danger ou lorsqu'ils ont commis une infraction.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse est chargée de « l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre »

Concrètement elle :

- contribue à l'élaboration et à l'application des textes concernant la justice des mineurs ;
- apporte un éclairage au magistrat dans sa prise de décision ;
- assure le suivi éducatif des jeunes qui lui sont confiés et mènent à destination de la jeunesse et en lien avec des partenaires, des actions de prévention de la délinquance.

COORDONNÉES



37 rue des Murlins
45000 Orléans



02 38 62 22 09



dtppj-orleans@justice.fr

LES ACTION DE PRÉVENTION DÉPLOYÉES :

Les actions de prévention de la Protection judiciaire de la jeunesse s'appuient sur différents thèmes :

- Journée de sensibilisation aux dangers sur les routes ;
- Action autour du développement durable ;
- Éducation aux images ;
- Actions sportives et culturelles ;
- Actions de solidarité.

GRATUIT



12 JEUNES



- Jeunes suivis par les services de la PJJ
- Conseil départemental
- Éducation nationale



Départements du Loiret
et de l'Eure-et-Loir

MISSIONS PRINCIPALES

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 5 domaines de compétences déterminés par la loi :

- La défense des droits des usagers des services publics ;
- Le respect de la déontologie de la sécurité ;
- L'orientation et la protection des lanceurs d'alerte ;
- La défense et la promotion des droits de l'enfant ;
- La lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité.

COORDONNÉES



Monsieur Slimane Laoufi
Chef du pôle régional Normandie Centre Val de Loire
Préfecture d'Eure et Loir
Place de la Préfecture
28019 Chartres Cedex



06 21 79 11 58



slimane.laoufi@defenseurdesdroits.fr

ATELIERS DE PRÉVENTION PROPOSÉS :

- Lutte contre les discriminations : Les atteintes à la dignité humaine / les préjugés et stéréotypes / comment lutter contre les discriminations / les recours pour lutter contre les discriminations.
- La protection des droits de l'enfant : quels sont les droits de l'enfant ? / comment protéger les droits de l'enfant ?
- Le programme Educadroit : onze grands thèmes sont abordés avec des enfants et jeunes afin de favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques.
- Une exposition gratuite, "Dessine moi le droit", en partenariat avec Cartooning for peace, est disponible pour aborder différentes thématiques du droit auprès des jeunes

CONTACTER UN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU
DÉFENSEUR DES DROITS

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegates#45>



Pour plus d'informations :
<https://educadroit.fr/> et
<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

GRATUIT



- Tout public
- Pour Educadroit : le droit pour les 6 – 11 ans / le droit pour les 12 ans et plus



Département du Loiret

MISSIONS PRINCIPALES

La médiation favorise la construction ou la reconstruction du lien entre deux personnes et/ou la résolution d'un conflit qui les oppose avec l'aide d'un ou deux tiers qualifiés. Le rôle du médiateur est de favoriser le dialogue entre les personnes en les accompagnant dans la recherche de solutions qui soient mutuellement acceptables.

COORDONNÉES



11 avenue Montesquieu
45100 Orléans La Source



02 38 76 02 87



lien-social-mediation@wanadoo.fr



www.lien-social-mediation.org
http://www.lien-social-mediation.org/mediation/mediation_sociale.php

ACCÉDER À LA MÉDIATION SOCIALE POUR ...

- des **différends de voisinage** (bruit, incivilité...)
- des **différends propriétaires / locataires**
- des **différends employés / employeurs**
- des **différends entre amis** (prêt d'argent, d'objets non restitués...)

LES ÉTAPES :

- **L'entretien préliminaire** : chaque partie bénéficie d'un entretien individuel. Cet entretien est gratuit.
- **La rencontre de médiation** : lorsque les deux parties sont d'accord, une rencontre de médiation est organisée en présence de deux médiateurs. À l'issue de la rencontre, les accords trouvés en médiation pourront être mis par écrit par les médiateurs.
- **Le suivi** : environ un mois après la médiation, le médiateur contacte les deux parties afin de s'enquérir sur l'évolution de la situation depuis la rencontre de médiation.



• Tout public



Département du Loiret

Locaux de l'association ou
Commissariat de Police d'Orléans,
Mairie de Fleury les Aubrais, Mairie
de Saint Jean de Braye...

PARTIE 2

FICHES PARTENAIRES

—

LAÏCITÉ

MISSIONS PRINCIPALES

La politique de la ville a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers abritant la population la plus précaire (QPV) et les autres territoires ainsi que d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers.

COORDONNÉES

	Hocine HADJAB - Chef de pôle adjoint cohésion sociale	Nathalie PRONIER - Chargée de mission - Pôle Cohésion Sociale	Nathalie LAMY - Gestionnaire - Pôle cohésion sociale
		02 38 42 43 27	02 38 42 42 02
		nathalie.pronier@dreets.gouv.fr	
	12 place de l'Etape-CS 85 809 45058 Orléans		

Plan de formation Valeurs de la République et laïcité (VRL)

La formation VRL permet aux agents publics, aux professionnels et aux bénévoles associatifs d'être au clair avec le principe de laïcité.



À l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité :

- d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;
- d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect de principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.



GRATUIT

La formation doit permettre aux participants :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels ;
- de travailler sur des cas pratiques.



- Agents de l'État et des collectivités territoriales
- Salariés
- Bénévoles associatifs
- Élu.es



Département du Loiret



Pour vous inscrire :

<https://reseaulaicite-cvl.fr>

cliquez

MISSIONS PRINCIPALES

La Ligue de l'enseignement du Loiret est un mouvement associatif laïque, réunissant des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de toutes et tous à l'éducation, la culture, aux loisirs et au sport.

Actions

- Accompagnement associatif ;
- Formations BAFA/BAFD, organisation de séjours apprenants ;
- Accompagnement de volontaires en service civique ;
- Actions culturelles ;
- Ateliers numériques / éducation aux médias ;
- Ateliers citoyenneté (laïcité, lutte contre les discriminations...).

COORDONNÉES



Domitille THIEBOT
Chargée de mission citoyenneté



Nadia ETIENNE
Codéleguée générale



07 64 87 59 74



07 88 45 02 90



citoyennete@laligue45.fr



vieassociative@laligue45.fr



<https://www.laliguedelenseignement-45.fr/>



20 enfants

GRATUIT

Ateliers de prévention proposés

Nous proposons des ateliers de sensibilisation sur l'éducation aux médias et sur la citoyenneté :

- identité numérique
- fake news, théories du complot
- laïcité
- égalité hommes/femmes
- lutte contre les discriminations
- exercer sa citoyenneté, découvrir les institutions
- ...



- Enfants (à partir de 8 ans)
- Ados
- Jeunes
- Adultes



Département du Loiret





LES MISSIONS DE LA LIGUE

La Ligue de l'enseignement du Loiret est un mouvement associatif laïque, réunissant des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de toutes et tous à l'éducation, la culture, aux loisirs et au sport.

+ d'infos : c.f. fiche 11 : la ligue de l'enseignement

PRÉSENTATION DE LA MALLE



REMARQUE

Une adhésion à la ligue de l'enseignement est nécessaire pour pouvoir bénéficier des prêts de ressources gratuitement.

COORDONNÉS



Domitille THIEBOT
Chargée de mission
citoyenneté



07 64 87 59 74



citoyennete@laligue45.fr



20 enfants

GRATUIT



- Enfants à partir de 8 ans
- Ados
- Adultes
- Public scolaire



Département du Loiret

PARTIE 3

FICHES PARTENAIRES

—

PRÉVENTION DE LA
RADICALISATION

MISSIONS PRINCIPALES

L'assistant spécialisé pour la prévention d'actes de terrorisme propose des actions de sensibilisation ayant pour thématique la prévention de la radicalisation.

COORDONNÉES



pref-radicalisation@loiret.gouv.fr

Ateliers de prévention proposés

GRATUIT

Format conférence d'une demi-journée sur :

- Les points-clés de l'islam ;
- Le processus de radicalisation ;
- L'état de la menace terroriste et sa réponse judiciaire.



- Services de l'État
- Toute structure du secteur public



Département du Loiret

MISSIONS PRINCIPALES

Le Gouvernement a mis en place un numéro vert gratuit destiné à toute personne (familles, amis, proches, entourage professionnel, personnels associatifs...) ayant un doute sur une radicalisation ou un questionnement sur un sujet tel que :

- L'un de vos proches a changé de comportement et vous vous inquiétez ?
- Vous vous interrogez sur une potentielle radicalisation ?
- Vous avez besoin d'aide face à un proche radicalisé ?
- Vous avez besoin d'être écouté(e), conseillé(e) dans vos démarches ?
- Vous souhaitez obtenir des renseignements sur la conduite à tenir ?

RETROUVER LE SITE INTERNET ICI :
[STOP-DJIHADISME.GOUV.FR](https://www.interieur.gouv.fr/STOP-DJIHADISME.GOUV.FR)



VRAI / FAUX
SIGNALER = ENNUIS AVEC LA POLICE/JUSTICE
Faux FAUX
 Votre signalement n'a pas pour but de sanctionner la personne signalée, mais au contraire de l'aider et d'aider ses proches. Après votre appel, les services de l'État mettront en place un accompagnement adapté et feront tout pour éviter un drame.

VRAI / FAUX
SIGNALER = C'EST DENONCER
Faux FAUX
 Signaler c'est SAUVER. S'inquiéter du changement brutal d'une personne de son entourage c'est SE SOUCIER d'elle. Demander des informations ou de l'aide auprès des écoutants de la plateforme, c'est AGIR dans son intérêt.

VRAI / FAUX
MON SIGNALEMENT EST-IL ANONYME ?
Vrai VRAI
 Votre signalement est anonyme si vous le souhaitez. Vous n'êtes pas obligé(e) de donner votre nom, ni vos coordonnées. Toutefois, si vous le faites, cela vous permettra, si vous le souhaitez, d'être rappelé et de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien spécifiques au cours de cette épreuve.

<https://www.interieur.gouv.fr/contact/signaler-personne-radicalisee>

DEMANDER À ÊTRE RECONTACTÉ

Via un formulaire en ligne gratuit et anonyme

INFORMER

Décyptage Vrai/Faux

GRATUIT

AIDER

Appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h



0 800 005 696



Tout public



En cas d'urgence, adressez-vous sans tarder au commissariat ou à la brigade de gendarmerie la plus proche ou en composant le 17 ou le 112.

PARTIE **4**

FICHES

PARTENAIRES

—

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

MISSIONS PRINCIPALES

L'action sociale et médico-sociale est la vocation prioritaire du département. Elle se décline dans le champ de l'enfance, de la jeunesse et plus généralement de la famille.


À ce titre, le Conseil départemental est mobilisé sur le soutien à la parentalité et participe à l'élaboration du schéma de services aux familles piloté par la CAF.

L'action du Département est portée par 19 équipes pluridisciplinaires (EP) territorialisées et regroupées en 4 Agences Départementales des Solidarités (ADS).

Retrouver l'implantation des différents services départementaux

<https://www.loiret.fr/localiser-nos-services#ref-nav-anchors-2>

Actions de prévention et de soutien à la parentalité :

- Le décrochage scolaire des moins de 16 ans <https://www.loiret.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire> 
- La médiation familiale qui vise à restaurer la communication intrafamiliale et préserver ou reconstruire les liens au sein d'une famille, porté par Lien Social et Médiation ;
- La création de quatre relais parentaux qui sont des structures d'accueil pour les enfants dont La famille traverse des difficultés momentanées ou périodiques ;
- L'organisation de séjours de soutien à la parentalité en partenariat avec l'Œuvre Universitaire du Loiret (OUL).

GRATUIT



- Les jeunes
- Les familles



Département du Loiret

MISSIONS PRINCIPALES

Ce numéro vert gratuit offre une écoute sans jugement et dans l'anonymat, créant un espace rassurant pour déposer des situations complexes et se faire aider.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 65 écoutants : psychologues, conseillères conjugales et familiales, médiatrices familiales et travailleurs sociaux

Allô parents en crise est une ligne de la Fédération nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (Fnepe) et du réseau des EPE.

La Fédération se donne pour mission, via une pluralité de moyens, d'accueillir, d'informer et d'accompagner les familles qu'il s'agisse de soucis quotidiens, de la scolarité de leurs enfants, de problèmes de couple ou encore de la relation avec un adolescent.

COORDONNÉES



EPE du Loiret



09 81 22 99 23



8 rue Victor Manche, 45160
Olivet



contact@epe45.fr



UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? DES DOUTES ? BESOIN DE PARLER ?

Ne restez pas seul,
des professionnels
vous répondent...

Du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-20h
Le samedi : 10h-13h
Anonymat et confidentialité des échanges



www.ecoledesparents.org

Avec le soutien de



GRATUIT



- Professionnels
- Éducateurs
- Familles



Échelle nationale

MISSIONS PRINCIPALES

La Maison des Adolescents du Loiret est une structure de prévention de la santé mentale qui se donne pour mission :

- L'écoute gratuite et confidentielle de jeunes de 11 à 25 ans et/ou leurs proches
- Le soutien des familles et des professionnels
- La mise en réseau et le travail en partenariat avec les professionnels ou bénévoles de l'adolescence sur le territoire du Loiret
- Les remontées auprès des institutions des réalités et besoins repérés pour garantir la bonne santé mentale des jeunes

COORDONNÉES



Maison des Ados d'Orléans



02 34 28 35 08



22 rue Alsace Lorraine,
45000 Orléans



contact@amara45.fr



Antenne de Montargis



07 85 76 64 75



17 rue Raspail
45200 Montargis



mdamontargis@amara45.fr



Équipe mobile du Nord-Ouest du département

Se déplace en camping-car sur rendez-vous, entretiens possibles au sein du camping-car ou dans les locaux d'un partenaire



06 72 87 69 60



orleans.mobile@amara45.fr



Équipe mobile de l'Est du département

Se déplace en camping-car sur rendez-vous, entretiens possibles au sein du camping-car ou dans les locaux d'un partenaire



06 48 26 13 09



montargis.mobile@amara45.fr



Permanence expérimentale sur 2022 et 2023 à la Ferté Saint Aubin, un à deux lundis après-midis par mois



02 34 28 35 08



Maison de l'animation sociale et
de la solidarité
45 rue Hippolyte Martin
45240 La Ferté Saint Aubin



contact@amara45.fr



- Jeunes
- Familles
- Professionnels



Loiret

GRATUIT

MISSIONS PRINCIPALES

La médiation familiale est une démarche volontaire basée sur une communication approfondie et satisfaisante avec l'intervention d'un tiers, le médiateur, impartial, indépendant et qualifié.

Le médiateur familial intervient auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

COORDONNÉES



11 avenue Montesquieu
45100 Orléans La Source



02 38 76 02 87



lien-social-mediation@wanadoo.fr



www.lien-social-mediation.org

http://www.lien-social-mediation.org/mediation/mediation_familiale.php

ACCÉDER À LA MÉDIATION FAMILIALE POUR ...



- **Les situations conflictuelles liées aux divorces et aux séparations des couples et des parents** (autorité parentale, contribution à l'entretien et l'éducation des enfants, résidence de l'enfant, droit de visite et d'hébergement,...),
- **Les situations de difficultés de communication entre générations** (enfants, adolescents ou jeunes adultes en rupture de lien avec leurs parents, parents / grands-parents pour le droit de visite des petits enfants...)
- **Prise en charge d'un parent âgé** (questions financières liées au règlement de la maison de retraite...)
- **Les situations de ruptures familiales et leurs conséquences en cas de décès, de manque de communication, d'éloignement** (questions patrimoniales, successions, indivisions...)

LES ÉTAPES :



- **L'entretien d'information** : il peut être individuel ou réalisé avec les deux parties concernées. Il est gratuit et sans engagement.
- **Les séances de médiation** : plusieurs séances sont organisées, le nombre varie en fonction de la situation et des points à aborder. En tant que service conventionné, le barème de la CNAF est appliqué : pour la participation financière aux séances de médiation, les personnes participent à hauteur de leurs ressources.
- **À l'issue des rencontres**, si les personnes le souhaitent, les accords négociés en médiation peuvent être mis par écrit et transmis au Juge aux Affaires Familiales (directement par les personnes ou par le biais de leur avocat) pour leur homologation.



• Tout public



Département du Loiret
Permanences à Orléans, Montargis,
Gien, pithiviers, Beaune la Rolande

Maison de Justice et du Droit, Tribunal Judiciaire d'Orléans, Point d'Accès au Droit de Gien, Agence Départementale des Solidarités Nord Loiret, Commissariat d'Orléans, Commissariat de Montargis...

PARTIE **5**

FICHES
OUTILS

Par l'Adapi

CONTEXTE DE CRÉATION

Suite au nombre important de plaintes déposées en gendarmerie en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux par les adolescents, il a été décidé de l'élaboration d'une action de prévention par l'ADAPI (Association pour le Développement des Actions de Prévention Intercommunales), en partenariat avec la Gendarmerie de Meung sur Loire et les différents acteurs de prévention du canton (polices municipales, point accueil jeunes, conseils municipaux des jeunes ...).


Le projet a reçu une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).


OBJECTIFS



Cet outil propose de sensibiliser les jeunes âgés de 10 à 15 ans aux bonnes pratiques et aux dangers du numérique. Il a également pour but de lutter contre le cyber-harcèlement, de transmettre aux jeunes des valeurs et les moyens liés à un usage responsable d'internet et leur permettre d'être capable de prendre du recul sur leurs bonnes pratiques.



COORDONNÉES

 Frédérique BEAUPUIS –
Présidente de l'ADAPI

 45adapi@gmail.com

 <https://maitrisetesreseaux.fr/> 

GRATUIT



• Jeunes de 10 à 15 ans



32 rue du général de Gaulle
45130 Meung sur Loire



FICHE OUTIL 26 : L'EXPOSITION 9-13 MOI, JEUNE CITOYEN

Conçue prioritairement pour les classes de CMI et CM2, l'exposition "9-13 Moi, jeune citoyen" permet aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal ou encore de connaître les conséquences d'une infraction.

L'exposition "9-13 Moi, jeune citoyen", est constituée de cinq panneaux représentant :

- la maison ;
- la rue ;
- l'école ;
- les interlocuteurs de l'enfant ;
- l'Assemblée Nationale.

Sous chacun des trois premiers panneaux, trois séries de 30 fiches posent des questions en relation avec le lieu représenté. Ces questions trouvent des réponses sous le quatrième panneau où un dispositif sonore informatisé donne tour à tour la parole aux parents, à un copain, à un travailleur social, à un policier, un enseignant et à un magistrat. Le cinquième panneau représentant l'Assemblée Nationale propose les textes législatifs et réglementaires en référence aux questions choisies par les enfants.



https://www.ordinaire.fr/exposition-9-13-moi-jeune-citoyen#_galerie



GRATUIT



2 expositions seront disponibles pour le département à partir du mois de mars 2023.



Département du Loiret



Pour plus d'informations : 02 38 81 40 17



FICHE OUTIL 27 : LA MALLETTE 13/18 ADO ET CITOYEN

La mallette "13/18 Ado et citoyen" a pour objectif d'échanger avec les adolescents sur des questions relatives à la justice, les droits et les devoirs et de leur fournir les réponses apportées par la loi.

La mallette a été conçue au format cabine dans laquelle sont regroupés un ordinateur, un scanner, des hauts parleurs et un jeu de 99 fiches munies de code barre.

Un écran vidéo ou un vidéoprojecteur (non fourni dans la mallette) est nécessaire pour la présentation de l'exposition.

Les fiches-questions sont choisies par les adolescents et après discussion collective, elles s'affichent sur l'écran, illustrées d'un petit film ou d'une animation graphique ainsi que des réponses légales.

13 | 18 Ado et Citoyen

Ai-je le droit d'écrire tout ce que je pense sur les réseaux sociaux ?

- La liberté de pensée et la liberté d'expression sont des principes considérés comme fondamentaux en France. J'ai le droit d'avoir mes propres idées, mes propres avis, mes propres croyances, et de m'exprimer librement à l'oral comme à l'écrit.
- Cependant, il y a certaines choses que la loi m'interdit de dire en public, limitant ma liberté d'expression:
 - ne pas porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui,
 - ne pas tenir certains propos interdits par la loi (incitation à la haine, propos discriminatoires, etc.)
 - ne pas tenir de propos diffamatoires (mal fondés, mensongers)
 - ne pas tenir de propos injurieux, etc.



* V 0 3 6 *



https://www.ordinaire.fr/13%C2%B718-ado-et-citoyen#_objectif



GRATUIT



2 malettes seront disponibles pour le département à partir du mois de mars 2023.



Département du Loiret



Pour plus d'informations : 02 38 81 40 17



FICHE OUTIL 28 : BANDE DESSINÉE "DE DÉLIRES À DÉLITS"

Par la Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Dans une bande dessinée, des jeunes confrontés à la justice des mineurs racontent leurs expériences judiciaires, accompagnés d'éducateurs, de l'artiste-peintre Sir Kob et de l'association Kobraphobie.

Initialement conçu pour être un livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants dans leur unité éducative, les jeunes ont finalement voulu aller plus loin en faisant de l'ouvrage un réel outil de prévention de la délinquance..

En racontant leurs vécus, les jeunes décrivent avec humour et sérieux la réalité de la justice pour mineurs, et ont pu par la même occasion réfléchir à leurs actes, aux mesures prises par la justice à leur encontre et à "l'après".

La bande dessinée est librement consultable sur le site du ministère de la justice



TÉLÉCHARGER LA BD

Flash-codez ou cliquez sur le
QR CODE pour télécharger la
BD



Tout public



Département du Loiret



ÉLODIE GARDETTE

Cheffe du pôle prévention des phénomènes de délinquance, de radicalisation et de repli communautaire



02 38 81 40 17



elodie.gardette@loiret.gouv.fr



RENDEZ-VOUS

sur le site internet de la préfecture rubrique "prévention de la délinquance et de la radicalisation".

Cliquez sur le QR CODE ou scannez le pour vous y rendre !

RETROUVEZ

Le plan départemental de prévention de la délinquance du Loiret




VOUS AVEZ UN PROJET ET VOUS SOUHAITEZ LE SUBVENTIONNER AU TITRE DU FIPD ?




Rendez-vous sur la rubrique "FIPD" du site loiret.gouv.fr





➔ La sexualité

 Fil Santé Jeunes (sexualité, santé, amour et mal-être)
Téléphone : 0 800 235 236
Site : filsantejeunes.com
Numéro gratuit


➔ La parentalité


 Allô parents bébé
Numéro : 0 800 00 3456
Numéro gratuit


 Soutien à la parentalité (par l'école des parents et des éducateurs)
Téléphone : 0 805 38 64 66
Numéro gratuit

 Allô, parents en crise
Téléphone : 0 805 382 300
Numéro gratuit


➔ Victime d'homophobie ou de transphobie

 Le Refuge (Fondation d'aide aux jeunes LGBT+ en situation de rupture familiale)
Site : le-refuge.org


 Service d'écoute et d'aide aux victimes d'homophobie et de transphobie
Site : ecoute.contrelhomophobie.org


 Ligne jeunes LGBT+ :
06 31 59 69 50
Numéro gratuit


➔ Prévention de la radicalisation


 STOP DJIHADISME
0 800 005 696
Numéro gratuit


➔ Victime ou témoin de violence(s)

 Service national d'Accueil téléphonique de l'Enfance en danger
Téléphone : 119
Site : allo119.gouv.fr
Numéro gratuit


 Arrêtons les violences (site du gouvernement) :
arretonslesviolences.gouv.fr


 Violences femmes info
Téléphone : 3919
Numéro gratuit

 Victimes d'incestes
Téléphone : 0805 802 804/
Outre-mer : 0800 100 811
Numéro gratuit


 Signaler une situation de harcèlement scolaire
Téléphone : 3020
Numéro gratuit

➔ Victime ou témoin de cyberviolence

 Signaler une situation de harcèlement numérique
Téléphone : 3018
Numéro gratuit

 Association e-Enfance (protection des mineurs sur Internet)
Site : e-enfance.org

➔ Divers

 STOP Dispositif téléphonique d'évaluation et d'orientation vers le soin pour les personnes sexuellement attirés par les enfants
Téléphone : 0 806 23 10 63
Numéro gratuit